

# AVIS

Lors de sa séance ordinaire tenue le 08 juin 2022, le Conseil général a approuvé les comptes de l'exercice 2021, qui se résument ainsi:

**Article premier** sont approuvés les comptes de l'exercice 2021, qui comprennent:

a) les comptes de résultats qui se présentent comme suit:

Charges d'exploitation	CHF	2'342'256.67
Revenus d'exploitation	CHF	<u>-2'375'904.78</u>
Résultat provenant des activités d'exploitation (1)	CHF	-33'648.11
Charges financières	CHF	365'265.78
Produits financiers	CHF	<u>-215'467.20</u>
Résultat provenant des financements (2)	CHF	149'798.58
<b>Résultat opérationnel (1 + 2)</b>	<b>CHF</b>	<b>116'150.47</b>
Charges extraordinaires	CHF	0.00
Revenus extraordinaires	CHF	<u>-89'790.00</u>
Résultat extraordinaire (3)	CHF	-89'790.00

**Résultat total, compte de résultats (1 + 2 + 3) CHF 26'360.47**

b) le bilan

c) les dépenses d'investissements du patrimoine administratif sont de :

Charges	CHF	455'238.30
Recettes	CHF	<u>-285'734.90</u>
Patrimoine administratif	CHF	169'503.40

d) Pour information, les dépenses d'investissements du patrimoine financier s'élèvent à CHF 18'966.10

Il a pris les arrêtés suivants :

- Demande d'un crédit de CHF 300'000.- pour la réfection du chemin des Barthélémys ;
- Demande d'un crédit de CHF 130'000.- pour la réfection du chemin de L'Harmont ;

## Conseil communal

M. Mikäel Dubois a été nommé au conseil communal en remplacement de M. Pascal Murith démissionnaire.

2406 La Brévine, le 13 juin 2022

SECRETARIAT COMMUNAL